



Édition 2025

#6



HF+ Bretagne est une association féministe qui milite et agit pour faire avancer **l'égalité réelle** entre les genres dans les arts et la culture en Bretagne. Membre de la fédération interrégionale du Mouvement HF+, elle regroupe principalement des artistes et des professionnel·les de la culture, des structures et des collectivités territoriales. Son réseau inclut également d'autres personnes unies par leur volonté de contribuer à une culture plus juste et égalitaire.

Elle **repère les inégalités et les discriminations de genre** via une veille statistique et la diffusion de données chiffrées. Elle identifie et crée des **outils pour les combattre**, diffuse de nombreuses ressources et propose des actions de sensibilisation. Elle collabore avec les collectivités territoriales afin d'encourager des **mesures politiques concrètes pour l'égalité**. Elle défend le principe d'éga-conditionnalité des aides publiques. Elle milite pour la réhabilitation et la valorisation d'un patrimoine multiple construit par des femmes de tous horizons.

HF+ Bretagne est soutenue par la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Bretagne, la Direction Régionale aux Droits des Femmes et à l'Égalité - Préfecture de Bretagne -, la Région Bretagne, le Département des Côtes-d'Armor, le Département d'Ille-et-Vilaine, Rennes Métropole et la Ville de Rennes.

4 • Introduction

6 • Méthodologie

7 • La visibilité et les moyens

Spectacle vivant

- p 7 • La visibilité et la programmation des artistes dans les lieux pluridisciplinaires
- p 10 • La visibilité et la programmation des artistes dans les lieux de musiques actuelles
- p 13 • Les moyens dédiés aux artistes du spectacle vivant et des musiques actuelles

Cinéma

- p 14 • La visibilité dans les festivals de cinéma en Bretagne
- p 16 • Les moyens attribués à la création audiovisuelle et cinématographique
- p 17 • Les intervenant·es invité·es dans les cinémas

Arts visuels

- p 18 • La visibilité et la programmation des artistes dans les lieux d'arts visuels
- p 20 • Les moyens dédiés aux artistes
- p 21 • Les résidences et actions culturelles

Musées

- p 22 • Les collections permanentes
Les expositions temporaires
- p 23 • Les actions culturelles
Les intervenant·es

Livre et lecture

- p 24 • Le Mois du Livre en Bretagne 2024

25 • Les équipes permanentes et les métiers

- p 25 • Spectacle vivant
- p 27 • Cinéma
- p 28 • Arts visuels
- p 29 • Musées
- p 30 • Livre et lecture

32 • Violences sexistes et sexuelles et autres discriminations

36 • Conclusion

38 • Annexes

- p 38 • Les avez-vous reconnues ?
- p 40 • Les partenaires de cette édition
- p 42 • Adhésion

Introduction

Depuis 2014, HF+ Bretagne observe précisément, par l'édition bisannuelle de ce diagnostic chiffré, les inégalités de genre dans les arts et la culture. Ce travail s'inscrit dans un combat de longue haleine afin que notre secteur oeuvre pleinement pour une société qui n'exclue personne.

Aussi, **il est indispensable de continuer à compter**, pour mettre en lumière les discriminations subies par les femmes et les personnes issues des minorités de genre, pour observer précisément les points de blocage et aussi pour se réjouir des quelques avancées constatées. Grâce à la publication de ces données chiffrées, la vigilance face aux freins persistants peut être plus ciblée ; les débats et les prises de décision, plus étayées ; et les objectifs pour faire changer la situation, plus explicites et plus concrets.



4 grands axes d'observation définis pour cette édition

• **La visibilité des artistes**

Un enjeu important pour un secteur qui contribue à construire l'image de notre société et les imaginaires. Il est important que ce qui est donné à voir aux publics soit le reflet des diversités et contribue à nourrir le matrimoine de demain. C'est aussi un enjeu qu'il y ait des modèles permettant à chacun·e de se projeter dans ces voies artistiques. Comment imaginer devenir ce qu'on ne voit jamais ?

• **Les moyens attribués**

Un impératif d'égalité entre les genres et de justice économique.

• **La mixité des métiers**

Sortir des assignations stéréotypées, diversifier les pratiques professionnelles, donner la possibilité à chacune et chacun de choisir son métier, y compris aux postes à plus hautes responsabilités.

• **La lutte contre les violences sexistes et sexuelles**

Les VSS sont un facteur important d'exclusion du secteur et un socle pour la société patriarcale. Il est essentiel de partager les moyens de lutter contre ce fléau.

L'égalité des genres, mais pas que !

Le sexisme s'articule évidemment avec d'autres systèmes d'oppression et de discrimination, qu'ils soient liés à la classe sociale, aux origines ethno-raciales réelles ou supposées, à l'âge, l'apparence physique, le handicap, la religion, l'orientation sexuelle, etc. Dans une approche intersectionnelle, prendre en compte les différents critères de discrimination, observer comment ils s'imbriquent et créent des systèmes d'inégalité complexes à déraciner, nous semble indispensable, surtout dans le secteur des arts et la culture, qui produit les représentations et façonne des modèles.

C'est pourquoi HF+ Bretagne s'était donné comme objectif de produire cette année des données chiffrées pour mesurer les discriminations liées au racisme structurel.

Nous disposons déjà d'une statistique importante, issue de l'enquête *Trajectoires et origines*¹ de l'INED : 30 % de la population française se déclare comme ayant des origines extra-européennes.

Ce chiffre, validé en 2017 par le DEPS² et le Défenseur des droits, peut servir comme « étalon moyen » de mesure de la diversité ethnique dans le secteur des arts et du spectacle vivant.

Le collectif Décoloniser les Arts a tenté de populariser ce chiffre (« 30 % de la population française n'est pas blanche »), pour que le milieu culturel travaille à atteindre ce seuil de 30 % d'artistes ou de personnes racisé·es dans les programmations, mais aussi dans les directions et les équipes des lieux culturels, les enseignements, les jurys, les moyens de production, etc. Afin que le monde de la culture soit démocratiquement à l'image de la population française et ne reproduise pas mécaniquement

les discriminations racistes systémiques. En 2024, les directeur·ices des 38 Centres Dramatiques Nationaux de France se sont d'ailleurs engagé·es à atteindre ce chiffre de 30 % d'artistes racisé·es dans leurs programmations³.

HF+ Bretagne s'est heurtée à plusieurs obstacles dans la production de ces données. En effet, si les statistiques ethniques sont possibles en France, avec des méthodologies de recherche qui se fondent sur l'auto-déclaration des personnes (cf. enquêtes INSEE), ou sur la perception majoritaire (cf. baromètre de la diversité de l'ARCOM), les conditions de collecte nous ont été trop difficiles à réunir.

Mais nous ne renonçons pas à produire des chiffres dans des études à venir, en étant davantage accompagnés — et en espérant aussi que les diverses tutelles, dotées de davantage de moyens pour de telles études, s'emparent de ces questions. En attendant, **nous incitons les lecteurs et les lectrices de ce diagnostic à être attentif·ves au manque de parité comme au manque de diversité dans le secteur des arts et de la culture**, aux inégalités qui perdurent, et à réfléchir à ce que chacune d'entre nous peut mettre en place comme mesures pour aller vers davantage d'égalité et de représentativité démocratique.

¹ *Trajectoires et origines, Enquête sur la diversité des populations en France*, INED Editions, 2016 (actualisée en 2019-2020).

² Département des études, de la prospective et des statistiques du Ministère de la Culture/voir Promouvoir la diversité dans le secteur culturel. *Livre blanc du Collège de la diversité*, Ministère de la Culture, 2017, p 31.

³ <https://www.asso-acdn.fr/actions/les-cdn-s-engagent-pour-la-diversite/>

Méthodologie

Un comité de pilotage a été animé par HF+ Bretagne entre septembre 2024 et septembre 2025. Il était composé de membres actives d'HF+ Bretagne et des réseaux professionnels partenaires : a.c.b - art contemporain en Bretagne, Supermab, Bretagne Musées, Films en Bretagne, et pour la première fois Cinéphare, et Livre et lecture en Bretagne pour l'entrée du secteur du livre. Le comité a défini les indicateurs et les panels étudiés ; il a conçu et validé les questionnaires envoyés. Il a participé à l'analyse des données et au suivi de l'édition.

Récolte des données

Les données ont été récoltées selon 2 méthodes :

- Le **comptage** des spectacles, concerts ou films, sur la base des données publiques — plaquettes ou sites internet — ou des données transmises par les structures elles-mêmes (notamment par les salles de musiques actuelles). Chaque spectacle ou film a été analysé, sur la base d'indicateurs définis avec les réseaux professionnels.



- Les réponses aux **questionnaires** envoyés avec la participation des réseaux professionnels. Ces questionnaires portaient sur des données internes aux structures (budgets, métiers, lutte contre les VSS et autres discriminations) et sur la programmation artistique pour les arts visuels et les musées.



Les panels détaillés sont consultables sur le **site internet de HF+ Bretagne**.



À noter : l'indication « mixte » est utilisée dans le cas d'une responsabilité collective ou plurielle, s'il y a un minimum de 33 % de deux genres. La règle des 33 % est une règle statistique qui établit un seuil à partir duquel un groupe minoritaire devient visible.

Période étudiée

Les données ont été récoltées majoritairement sur l'année 2024. C'est la saison 2024-2025 qui a été observée pour le spectacle vivant pluridisciplinaire. Pour le livre et la lecture et pour les musiques actuelles, certaines données correspondent à 2023. Le détail est indiqué sur les pages correspondantes et sur le **site de HF+ Bretagne**.

spectacle vivant

La visibilité et la programmation des artistes dans les lieux pluridisciplinaires

Ont été comptés :

1970

dans

84

Spectacles

Lieux



Les responsables artistiques des spectacles

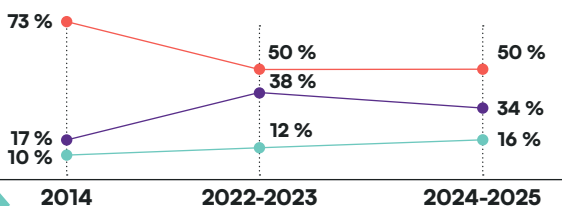
Mise en scène, chorégraphie, lead, conception...

De qui voit-on les spectacles ?

L'évolution depuis 2014

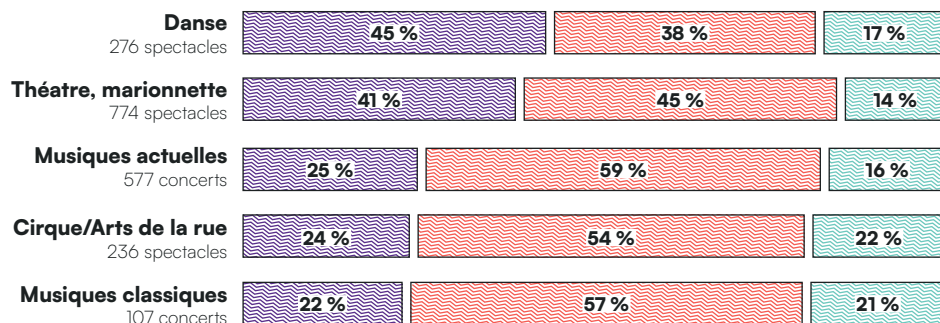


Si la part de spectacles conçus uniquement par des hommes a baissé entre 2014 et 2022, laissant plus de place aux femmes, elle correspond toujours à un spectacle sur deux.



La répartition par discipline artistique

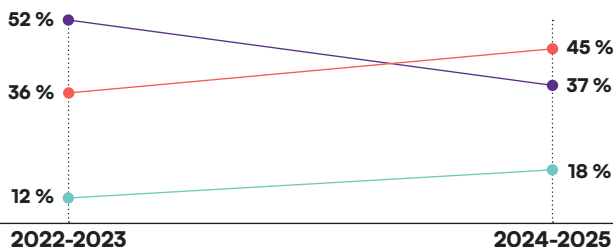
L'étude par discipline artistique montre que seuls les spectacles de danse sont majoritairement portés par des femmes. Inversement, les musiques et le cirque sont les disciplines où les femmes représentent encore, au plus, 25 % des responsables artistiques.



Femmes
 Hommes
 Équipe mixte

Qui crée les spectacles «jeune public»⁴ ?

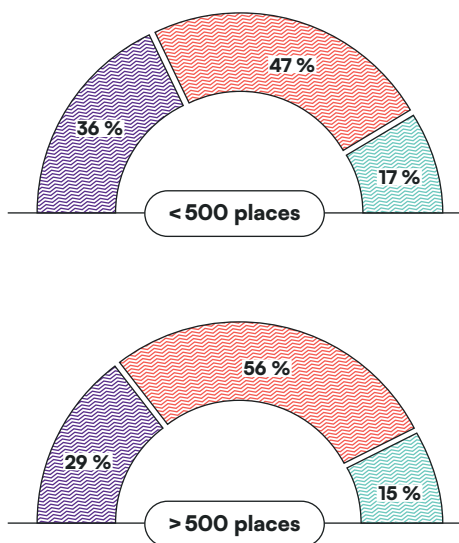
Alors que les spectacles «jeune public» étaient majoritairement portés par des femmes il y a encore 2 ans, elles sont devenues minoritaires aussi dans ce secteur, quelles que soient les disciplines artistiques. Il faut cependant noter que plus du tiers (680) des spectacles comptabilisés ont été proposés au jeune public, sans forcément que les compagnies en aient fait une spécialité.



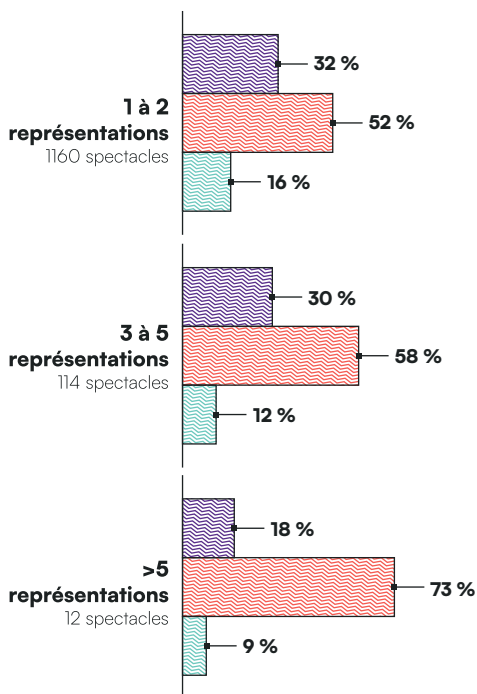
La visibilité

La moindre proportion de spectacles portés par des femmes s'accroît dans les salles à plus grande visibilité ou quand il y a davantage de représentations.

Répartition en fonction de la jauge



Répartition en fonction du nombre de représentations (hors jeune public)



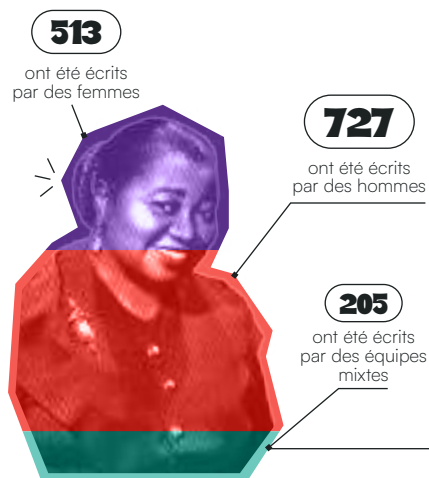
⁴ Jeune public : sont comptabilisés «jeune public» les spectacles proposés jusqu'à l'âge de 10 ans inclus. Par exemple, tout spectacle indiqué comme «à partir de 10 ans» ou «à partir de 3 ans».



Qui a écrit les textes, les chorégraphies ou les musiques ?

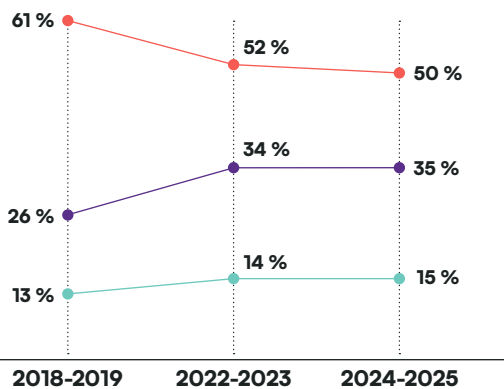
Sur les 1445 spectacles pour lesquels nous avons l'information :

Qui a écrit les œuvres ?



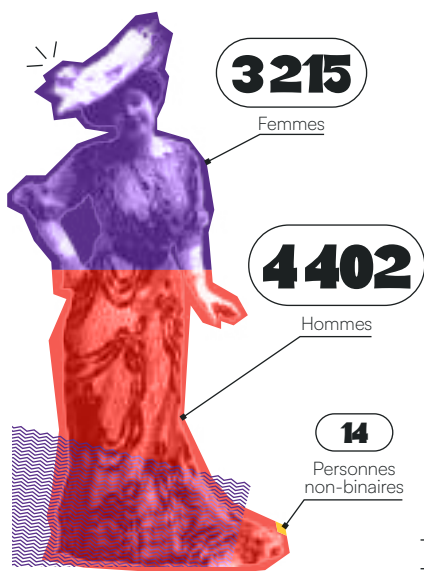
L'évolution depuis 2018

Si la part des femmes a augmenté depuis 2018, la proportion n'a pas varié sensiblement depuis 2022-2023.



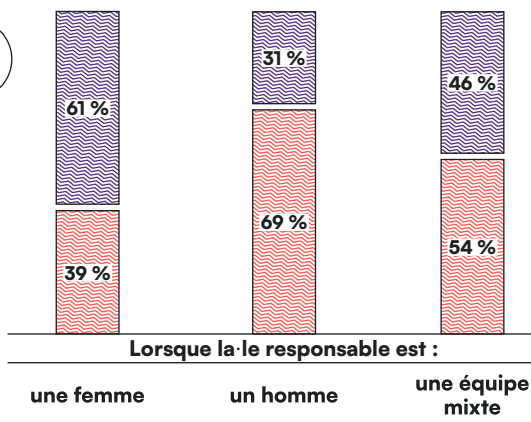
Qui voit-on sur scène ?

Sur les 7631 artistes sur scène, on compte :



Répartition des artistes sur scène en fonction de la responsabilité artistique

La proportion change en fonction du genre de la personne qui a la responsabilité artistique (mise en scène, chorégraphie, conception) du spectacle :



● Femmes ● Hommes ● Équipe mixte

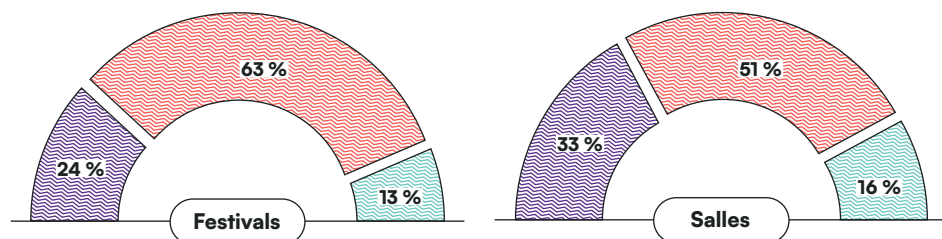
La visibilité et la programmation des artistes dans les lieux de musiques actuelles⁵



Les festivals et salles de musiques actuelles

Ont été comptés : **1019** concerts dans **28** festivals et **711** concerts dans **11** salles

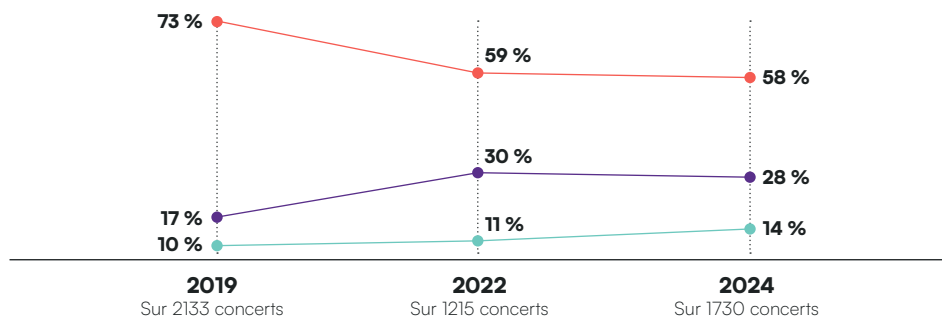
Qui sont les leads⁶ des groupes dans les salles et dans les festivals ?



L'enjeu de la présence des femmes est traité différemment entre salles et festivals, peut-être en fonction de contraintes économiques ou de temporalités de programmation différentes ?

Genre des leads depuis 2019

Si la place des hommes a diminué depuis 2019, les proportions n'évoluent pas depuis deux ans. La part des femmes reste bloquée sous le plafond de verre des 30 %, qui leur donne une visibilité minimale, mais reste loin d'une parité.



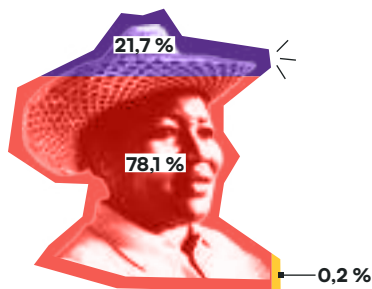
⁵ Musiques actuelles : sous la dénomination « musiques actuelles » sont regroupées toutes les musiques jazz, chanson, musiques traditionnelles, rock, pop, musiques électroniques et hip hop... qui correspondent au classement du Ministère de la Culture.

⁶ Le lead correspond à l'artiste principale.

Qui voit-on sur scène ?

Festivals

Sur 3104 artistes



45 %

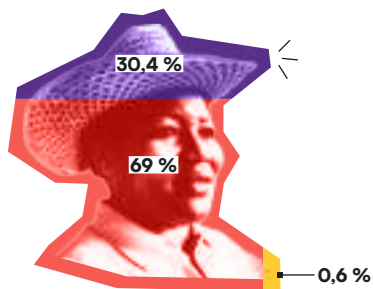
des groupes programmés
sont exclusivement masculins.

13 %

des groupes programmés
sont exclusivement féminins.

Salles

Sur 2029 artistes



44 %

des groupes programmés
sont exclusivement masculins.

20 %

des groupes programmés
sont exclusivement féminins.

Genre des artistes sur scène quand le lead est :

Sur 1727 concerts en salles et festivals pour lesquels nous avons l'information :

Une femme
483 concerts



Un homme
1003 concerts



Une équipe mixte
241 concerts



La proportion change de manière spectaculaire en fonction du genre du lead du groupe.

Femmes
 Hommes
 Personnes non-binaires
 Équipe mixte



Les scènes de Fest-Noz

Données communiquées par Tamm-Kreizh sur 1931 événements en 2024.

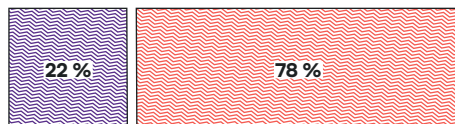
Sur 2596 artistes programmés-es en Fest-noz



1 fest-noz sur **4** sans femmes (24 %)

1 fest-noz sur **83** sans hommes (1,2 %)

Sur les 10 fest-noz les plus importants en fréquentation



1 événement avec **0 %** de femmes

1 événement avec **7 %** de femmes

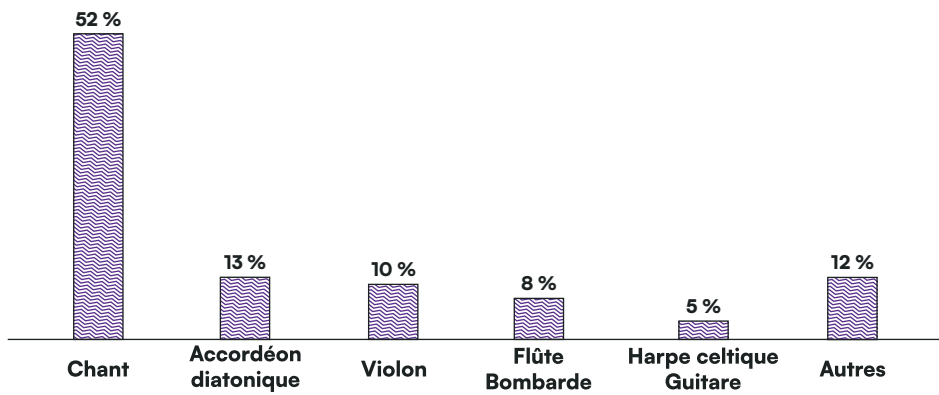
4 événements avec **20-30 %** de femmes

4 événements avec **+30 %** de femmes

Il reste donc du chemin mais, pour mémoire, en 2022 la part des femmes était au maximum de 9 % dans les 12 fest-noz les plus importants et ne dépassait 20 % dans aucun.

Les instruments pratiqués par les femmes

C'est le chant qui est majoritairement pratiqué par les femmes sur scène, suivi de loin par l'accordéon diatonique et le violon.



À noter : « Autres » regroupe une quarantaine d'instruments, de la clarinette aux percussions ou à la cornemuse, qui chacun représente moins de 1 % des instruments joués par des femmes.

Les moyens dédiés aux artistes du spectacle vivant et des musiques actuelles

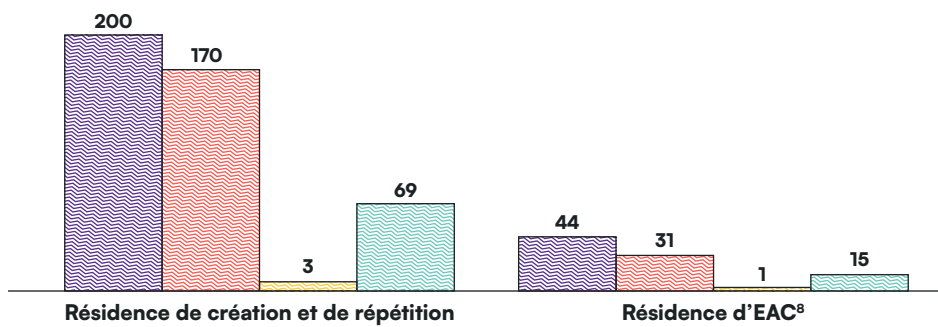


Coproductions et résidences dans les lieux pluridisciplinaires

59 structures de spectacle vivant ont répondu au questionnaire.⁷

Nombre de résidences dans les lieux pluridisciplinaires

Certains théâtres soutiennent la création des projets des artistes en apportant un soutien financier (coproduction) ou en les accueillant en résidence. 38 structures disposent d'un budget dédié aux coproductions et aux résidences. Il y a eu 533 résidences en tout.



	Femmes	Hommes	Personnes non-binaires	Équipe mixte
Budget total consacré aux coproductions et résidences	1 854 198 €	2 070 763 €	12 342 €	401 490 €
Budget moyen consacré aux coproductions et résidences	54 447 €	73 956 €	6 171 €	18 250 €



Les moyens consacrés aux programmations artistiques dans les lieux de musiques actuelles

Sur les 29 structures de musiques actuelles qui ont déclaré assurer une programmation artistique parmi les 47 ayant répondu au questionnaire :

	Artistes femmes	Artistes hommes	Artistes non-binaires	Groupes mixtes
Montant moyen du budget de programmation artistique⁹	30 273 €	72 786 €	4 460 €	17 789 €

⁷ Les données concernent 2024.

⁸ Éducation artistique et culturelle

⁹ Les données concernent 2023.

● Femmes ● Hommes

● Personnes non-binaires ● Équipe mixte

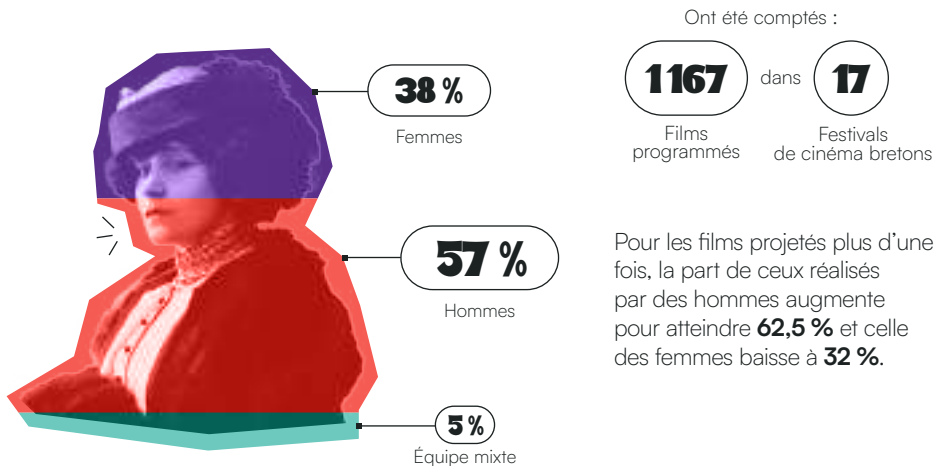
Cinéma

Pour la deuxième année, le secteur du cinéma participe au diagnostic des inégalités de genre dans les arts et la culture. Afin de l'enrichir, nous avons souhaité intégrer des chiffres issus du Fonds d'aide à la création audiovisuelle et cinématographique de la Région Bretagne, et issus des salles de cinéma, avec la participation de Cinéphare. En effet, Bretagne Cinéma – le service cinéma de la Région Bretagne – travaille depuis quelques années à produire un bilan chiffré annuel, permettant de mieux observer la répartition genrée des aides publiques attribuées.

Par ailleurs, il nous semble important de contextualiser ces données avec des chiffres relevés à l'échelle nationale. Certains résultats, bien qu'encourageants pour la Bretagne, ne sont pas représentatifs du secteur cinéma et de l'audiovisuel au national qui reste très centralisé en région parisienne, où le pouvoir économique est concentré et où les écarts sont donc plus importants.

La visibilité dans les festivals de cinéma en Bretagne

Les films projetés

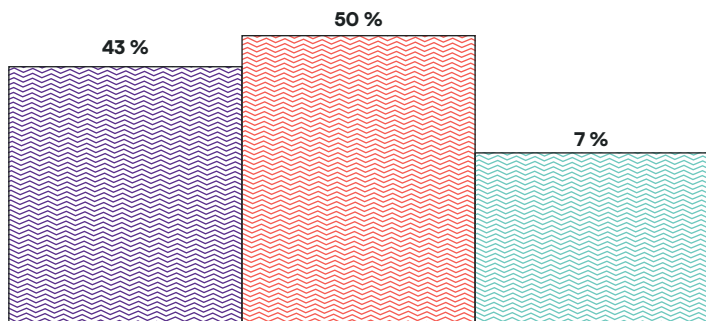


À titre de comparaison : parmi les chiffres nationaux significatifs relevés par le Collectif 50/50, on retient qu'en 2023, la part des films français réalisés par **des femmes ne dépasse pas 30 %, avec des budgets en moyenne inférieurs d'un quart** à ceux des films réalisés par des hommes¹⁰.

¹⁰ Le Collectif 50/50, *La parité derrière la caméra : 2014-2023*, [En ligne], URL : <https://collectif5050.com/la-parite-derriere-la-camera-2/>

Les films primés, tous prix confondus

Sur 83 films primés, **50 %** sont réalisés par des hommes, **43 %** par des femmes et **7 %** par des équipes mixtes :

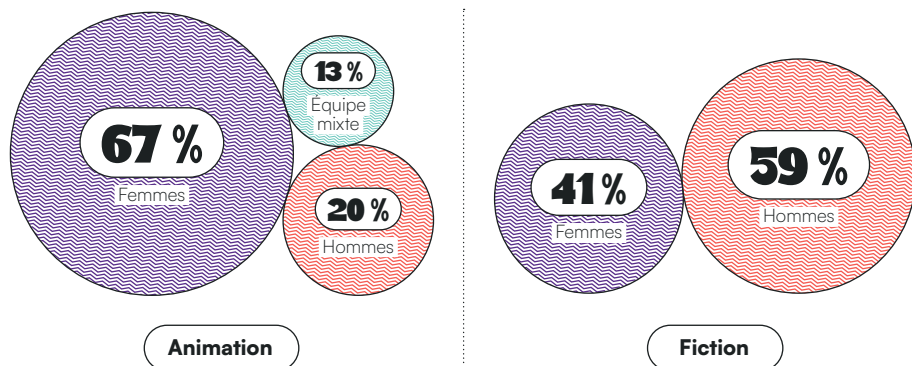


À titre de comparaison : aux César 2025 – la plus grande instance de légitimation du cinéma français – **33 % de femmes étaient nommées** (toutes catégories confondues) et 27 % ont été récompensées¹¹.

Genre de la réalisation des films courts primés, en fonction du type de film

Sur 59 films dans 8 festivals :

Parmi les films courts primés, les femmes sont particulièrement représentées dans l'animation, à hauteur de **67 %** contre **20 %** pour les hommes. Pour la fiction, **41 %** des films récompensés sont réalisés par des femmes contre **59 %** par des hommes.



À titre de comparaison : lors de l'édition 2024 du Festival International du film d'animation d'Annecy, **37 % des court-métrages sélectionnés (hors films de fin d'études et de commandes) ont été réalisés par des femmes.**

¹¹ Ibid., Les Césars - 1976-2025, [En ligne],
URL : <https://collectif5050.com/les-cesar/>



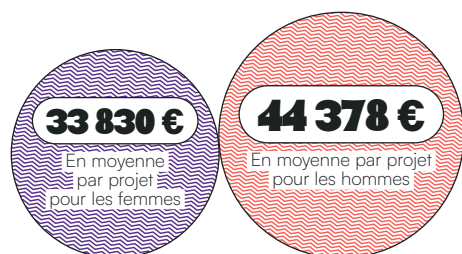
Les projets aidés par le FACCA

104 projets soutenus

Le Fonds d'aide à la création cinématographique et audiovisuelle (FACCA) de la Région Bretagne permet d'accompagner des projets de films aux différentes étapes du processus de création (écriture, développement, production), en partenariat avec le Centre national du cinéma (CNC). Il couvre un large spectre d'œuvres (documentaire, animation, fiction, projet « Innovation/Recherche et nouvelles écritures », longs métrages, courts métrages, séries, etc...).

La proportion des projets aidés sur la totalité des projets déposés

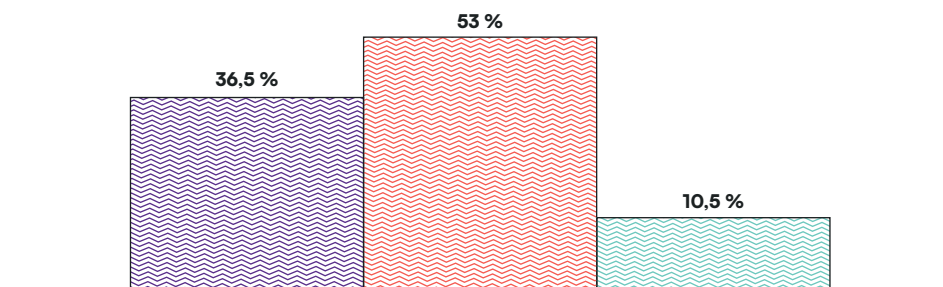
La comparaison entre le nombre de dossiers réceptionnés en 2024 (367) sur la plateforme de dépôt et le nombre de dossiers aidés (93, hors projets réalisés par une réalisation mixte) au titre du FACCA **est en faveur des réalisatrices.**



En effet, si les réalisatrices sont moins représentées que les réalisateurs parmi les demandes d'aide au FACCA, leurs dossiers aboutissent davantage (29 %) que ceux de leurs homologues masculins (23 %). Pour autant le montant moyen des aides attribuées aux réalisatrices est moins important (33 830 € par projet pour les femmes contre 44 378 € pour les hommes).

Part des montants distribués

Sur les 4,09 M€ d'aides distribuées par le FACCA, **53 %** sont dédiés à des projets réalisés par des hommes, **36,5 %** à des projets réalisés par des femmes et **10,5 %** à des équipes mixtes :



À noter : Les budgets prévisionnels montrent également que les producteur·ices de projets réalisés par des femmes demandent des budgets plus faibles, ce qui peut en partie expliquer que les projets réalisés par des femmes reçoivent moins de financements.

Les aides au développement et à la production

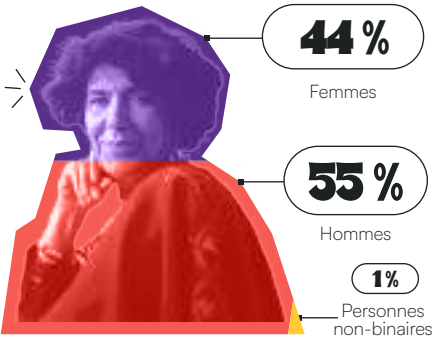
Une aide au développement pour un film est un soutien financier accordé à un projet avant sa production, c'est-à-dire pendant la phase de développement. Elle vise à permettre aux auteur·ices, réalisateur·ices ou producteur·ices de mûrir leur projet afin qu'il devienne suffisamment solide pour passer à l'étape suivante : la mise en production.

		Femmes	Hommes	Équipes mixtes
Aide au développement	Long-métrage	43 000 €	73 000 €	0 €
	Fiction et documentaire audiovisuel ¹²	94 000 €	60 000 €	37 000 €
Aide à la production	Court-métrage	189 500 €	290 500 €	70 000 €
	Long-métrage	600 000 €	920 000 €	80 000 €
	Fiction et documentaire audiovisuel ¹²	493 000 €	767 000 €	213 000 €

À noter : les femmes sont particulièrement représentées dans le domaine du documentaire, elles touchent 57 % du montant dédié à ce secteur. À l'inverse, elles sont très peu représentées dans la fiction, ne touchant que 30 % des aides.

Les intervenant·es invité·es dans les cinémas

Sur 1026 personnes invitées dans 42 cinémas :



Ces chiffres sont issus d'un questionnaire envoyé aux salles de cinéma Art et Essai bretonnes. Ils portent sur les personnes invitées par les salles dans le cadre d'ateliers ou d'accompagnements de films en salle. Il s'agit, dans la majorité des cas, de personnes issues de la création cinématographique, de la réalisation, de la technique, des critiques de cinéma, etc.

¹² Concerne les œuvres qui ne sont pas destinées à une sortie en salle (téléfilms, séries, unitaires, web-séries, documentaires pour la télévision ou les plateformes, etc.).

Arts visuels

La visibilité et la programmation des artistes dans les lieux d'arts visuels

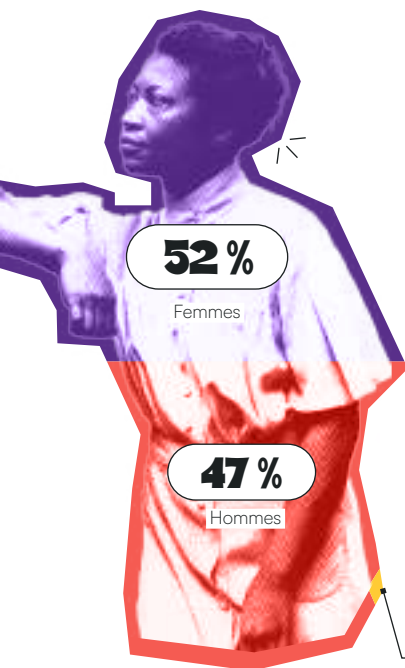
Sur **46** structures



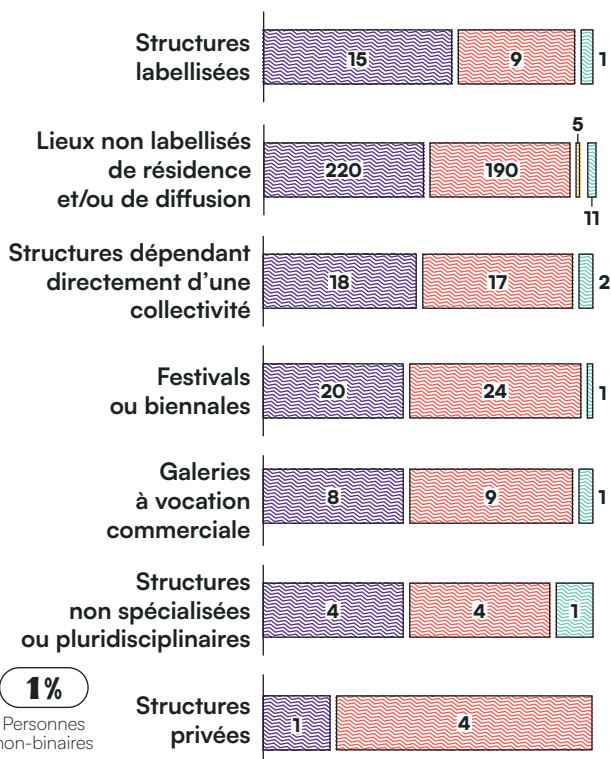
Les expositions

565 artistes-auteur·ices ont été exposé·es dans 46 lieux d'arts visuels.

Répartition par genre des artistes exposé·es



Artistes exposé·es en fonction du type de structure



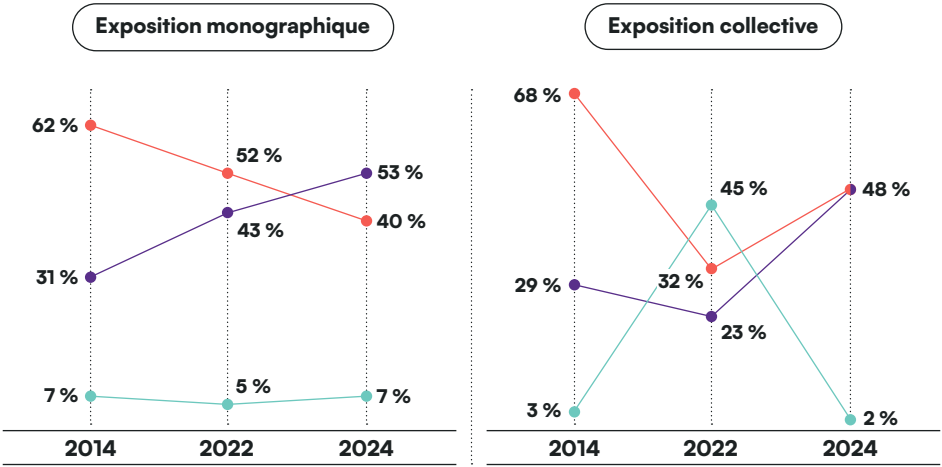
- Femmes
- Hommes
- Personnes non-binaires
- Équipe mixte



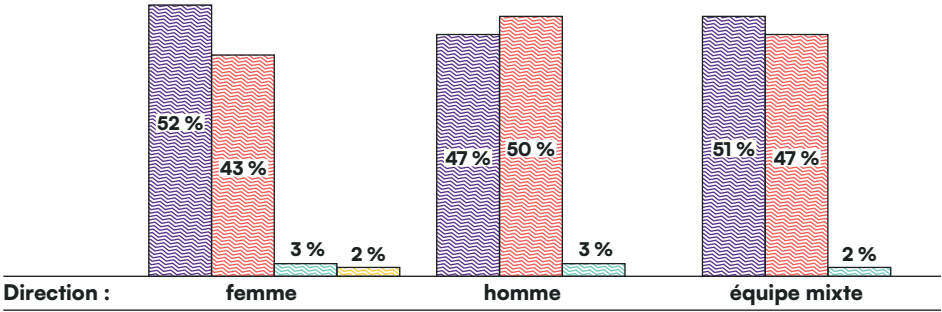
À titre de comparaison : en 2023, les artistes exposé·es en festivals ou en biennales étaient à 79 % des hommes.

Artistes exposé-es en fonction du type d'exposition depuis 2014

22 % des artistes invité-es ont bénéficié d'une exposition monographique et 78 % d'une exposition collective.



Genre des artistes exposé-es selon le genre de la direction



L'âge des artistes

Sur 565 artistes invité-es :

	Femmes	Hommes	Personnes non-binaires
18-30 ans	63 %	33 %	4 %
30-50 ans	70 %	29 %	1 %
+50 ans	60 %	40 %	0 %

Les moyens dédiés aux artistes



Par les lieux d'arts visuels

	Femmes	Hommes	Personnes non-binaires	Équipe mixte
Répartition des droits de représentation publique ¹³	107 305 €	92 530 €	450 €	15 206 €
Répartition des budgets de production	228 109 €	163 883 €	18 700 €	32 180 €
Répartition des montants des bourses et honoraires	170 318 €	177 026 €	10 050 €	38 527 €



Par les collectivités - Les aides publiques

L'aide de la Région Bretagne pour les jeunes artistes

Bourses de 3 000 € ayant bénéficié à 37 jeunes artistes



Les aides de la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) Bretagne

		Femmes	Hommes
Aides individuelles à la création (AIC)	Effectif	14	6
	Montant moyen	5 214 €	5 500 €
Aides individuelles à l'installation d'atelier ou à l'acquisition de matériel	Effectif	10	9
	Montant moyen	3 070 €	3 256 €

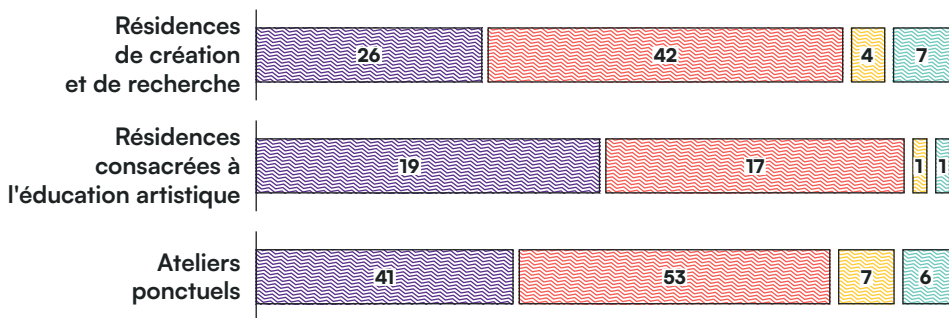


À titre de comparaison : en 2013 et 2014, la DRAC Bretagne avait attribué une allocation d'installation à 1 femme et 8 hommes ; en 2018, le montant attribué aux femmes était encore de 30 % inférieur à celui attribué aux hommes.

¹³ Montant versé à l'artiste donnant autorisation de diffusion de ses œuvres.

Répartition par type de résidences et ateliers

Sur 224 personnes invitées en résidence :

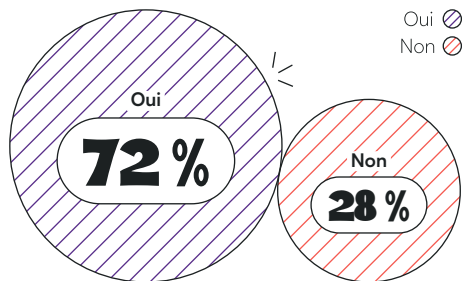


Les résidences de création sont encore majoritairement réservées aux hommes alors que les femmes assurent la moitié des résidences d'éducation artistique et culturelle.

La prise en compte de la situation familiale

Sur 46 structures répondantes, **72 %** disent prendre en compte la situation familiale de l'artiste dès le début du projet de résidence contre **28 %** qui disent ne pas prendre en compte cette donnée.

Les lieux privilégient la planification en amont (pour 27 d'entre eux) et l'adaptation des horaires (pour 17 d'entre eux). Cependant, seules 2 structures mettent en place des moyens de garde et des budgets spécifiques.



Or, dans une société encore marquée par une organisation genrée au sein des foyers, la possibilité d'accueillir les familles des artistes constitue un levier essentiel pour favoriser l'égalité professionnelle, en permettant aux artistes femmes d'envisager plus facilement de postuler à des résidences artistiques éloignées de leur domicile.

Musées

Ont été questionnés :

13

et

10

Musées ayant
pour objet une
seule discipline¹⁴

Musées
interdisciplinaires

Les collections permanentes



Indexation genrée des collections

Les musées disposent de bases de données dans lesquelles sont répertoriés les œuvres et les objets qu'ils conservent. L'indexation genrée d'une base de données permet d'effectuer des recherches par mots clés et de faire ressortir de manière ciblée les items souhaités. On peut imaginer des mots clés tels que femme, féministe, minorité de genre, etc. Il faut souligner la difficulté que représente l'identification du genre des personnes ayant créé, exécuté certains types de collections. Ainsi, les collections d'archéologie peuvent difficilement faire l'objet d'une attribution.

Oui

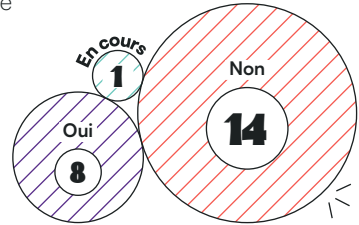
Non

En cours

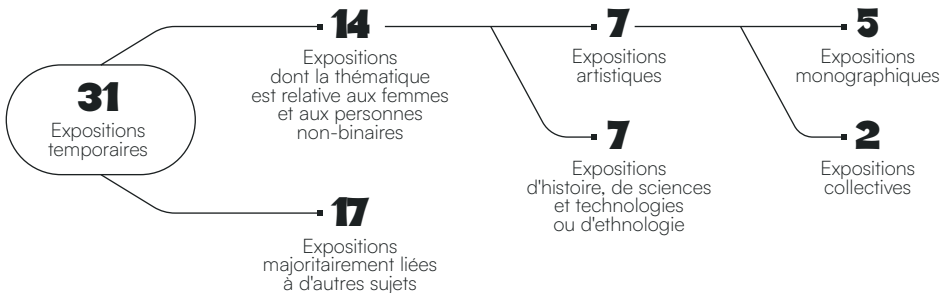
Part des musées ayant une indexation genrée

Parmi les musées où une indexation genrée n'est pas mise en place, 11 structures développent d'autres actions pour visibiliser les œuvres et les travaux des femmes et des personnes non-binaires. Les parcours thématiques sont privilégiés.

Sur les **8 musées ayant une indexation genrée**, **4** ont rendu cette information accessible à leurs équipes et au public et **4** seulement à leurs équipes.



Les expositions temporaires



¹⁴ Archéologie, art, sciences et technologies ou ethnologie

Les actions culturelles¹⁵

Sur les 2 633 actions culturelles proposées en 2024 dans les 23 musées répondants, **14 %** valorisent l'histoire ou le travail artistique des femmes et des personnes non-binaires.

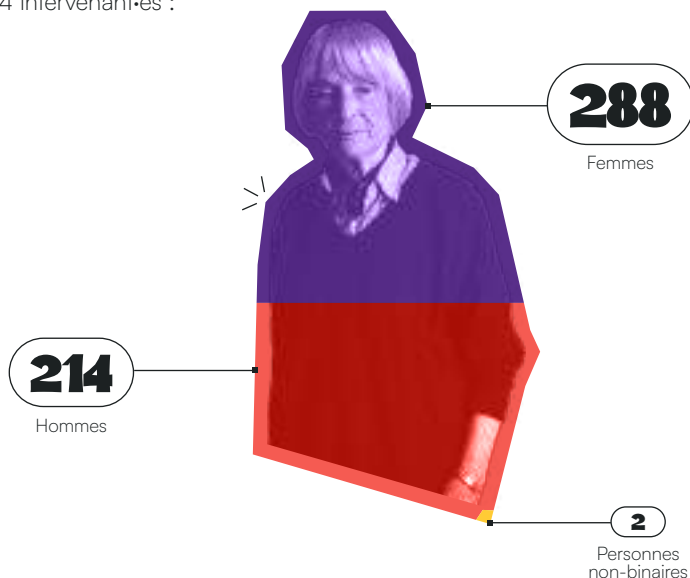
Parmi ces actions culturelles relatives aux femmes et aux personnes non-binaires, nous retrouvons des visites et conférences mettant en avant une ou des femmes, la mise en lumière d'une œuvre ou d'un objet créé ou conçu par des femmes, des ateliers créés et/ou animés par des femmes ou personnes non-binaires.

Thématiques des actions culturelles



Les intervenant·es invité·es dans le cadre de la programmation

Sur 504 intervenant·es :



¹⁵ Conférences et rencontres, ateliers, visites thématiques, carte blanche artistique, spectacles, performances, etc.

Livre et lecture

Cette première participation au diagnostic régional de l'établissement public de coopération culturelle Livre et lecture en Bretagne s'inscrit dans une dynamique de chantiers inter-professionnels, dont celui de l'égalité de genre, dans le secteur du livre et de la lecture.

En termes de visibilité, un seul événement a été observé spécifiquement : **le Mois du Livre en Bretagne**. Il est à noter qu'il se déroule majoritairement dans des petits et moyens lieux. Il serait intéressant de comparer ces données aux chiffres des invitations dans les manifestations littéraires plus importantes et plus largement collecter les données sur les journées professionnelles et propositions tout public du secteur.

Le Mois du Livre en Bretagne 2024

189

Événements
analysés

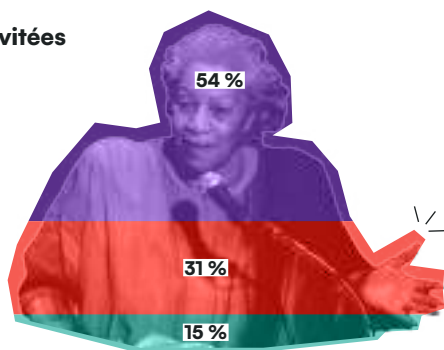
Le Mois du Livre, coordonné par Livre et lecture en Bretagne, est une manifestation régionale rassemblant les professionnel·les du livre et de la lecture avec plus de 200 événements autour des auteur·ices et éditeur·ices de la région.



Genre majoritaire des personnes invitées

Au total, 194 femmes ont été invitées et 132 hommes.

Pour chaque événement, nous avons compté si les personnes invitées étaient majoritairement des femmes, majoritairement des hommes, ou des groupes mixtes¹⁶. Les femmes étaient majoritaires à plus de la moitié des événements (101, soit 54 %).



Répartition des personnes invitées par type d'événements

Différents types d'événements étaient proposés lors du Mois du Livre. Les femmes sont largement majoritaires parmi les intervenant·es des 38 ateliers (71 %) et des 95 rencontres (61 %). En revanche, la tendance s'inverse pour les 10 conférences, où elles ne représentent plus que 30 % des invité·es.

¹⁶ L'indication « mixte » est utilisée s'il y a un minimum de 33 % de deux genres. Par exemple, 3 femmes et 2 hommes, ou 1 homme et 1 femme.

Les équipes permanentes et les métiers

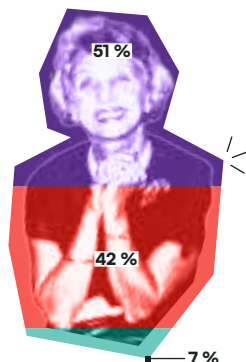
Spectacle vivant · Lieux pluridisciplinaires

Les 59 structures ayant répondu à l'enquête emploient 557 personnes de manière permanente, dont 61 % de femmes et 39 % d'hommes¹⁷.

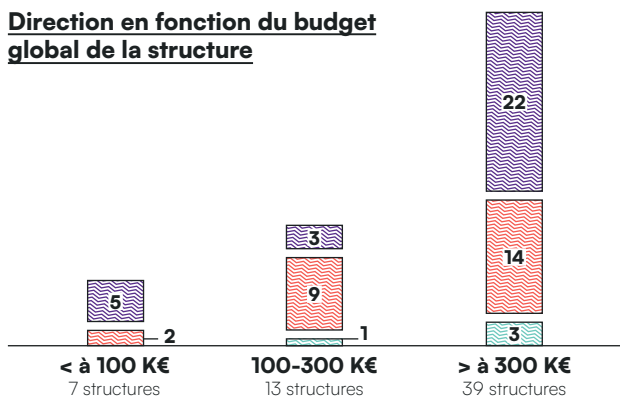


Les directions

Qui dirige la structure ?



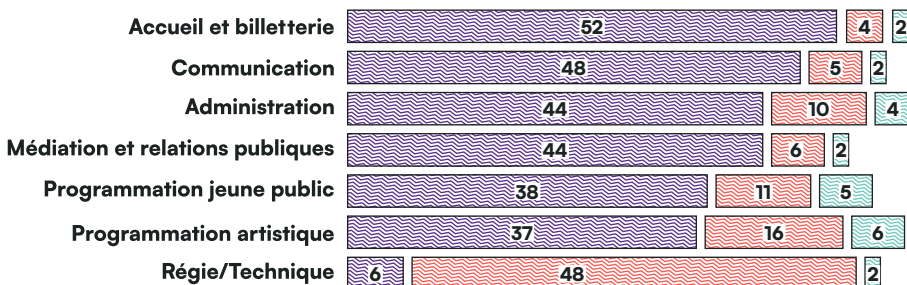
Direction en fonction du budget global de la structure



La répartition genrée des métiers

Sur 59 structures :

Genre majoritaire dans les équipes en fonction des métiers (en nombre d'équipes)¹⁸



¹⁷ Compté en équivalent temps plein (ETP).

¹⁸ Certains métiers ne sont pas présents dans toutes les structures (totaux inférieurs à 59).

Spectacle vivant · Musiques actuelles

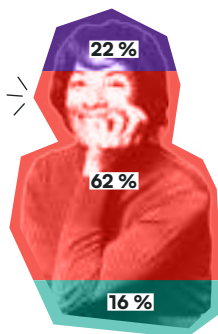
Les 47 structures ayant répondu à l'enquête emploient 295 personnes, dont 54 % de femmes et 46 % d'hommes.



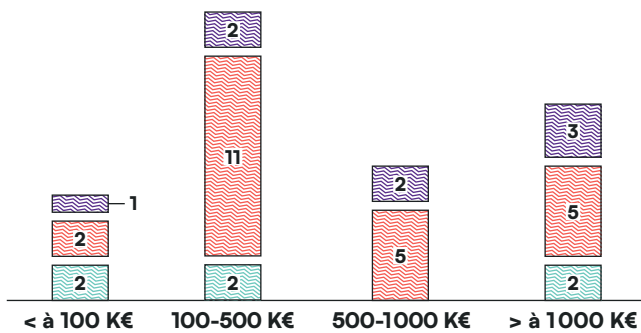
Les directions

Sur les 37 structures dont la direction est salariée :

Qui dirige la structure ?



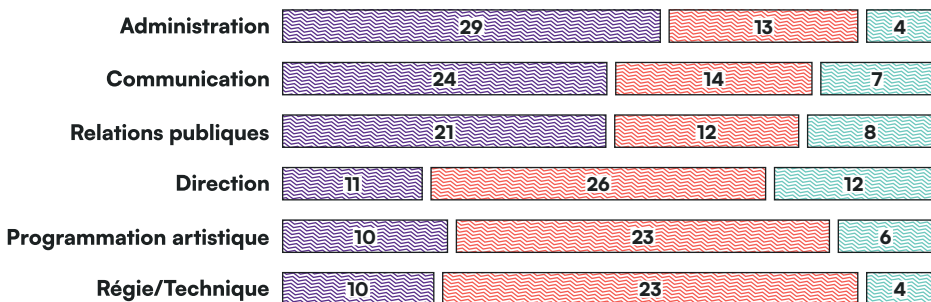
Direction en fonction du budget global de la structure



La répartition genrée des métiers

Sur 47 structures :

Genre majoritaire dans les équipes en fonction des métiers (en nombre d'équipes)



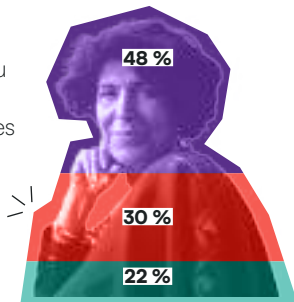
Cinéma · Salles de cinéma

Les 42 salles de cinéma ayant répondu à l'enquête emploient 137 personnes, dont 58 % de femmes, 41 % d'hommes et 1 % de personnes non-binaires.



Les directions

Sur les 26 cinémas dont la direction est salariée :



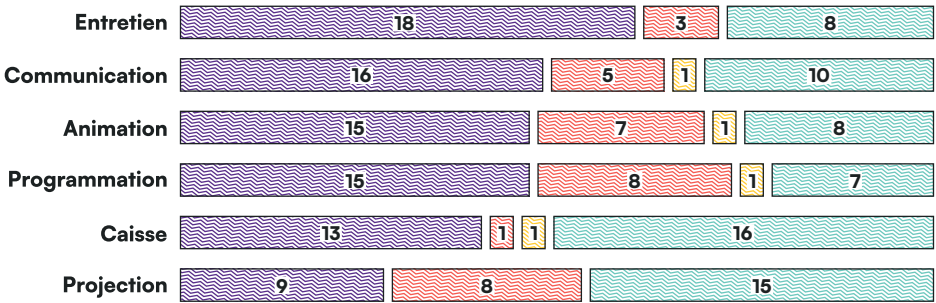
Femmes 
Hommes 
Personnes non-binaires 
Équipe mixte 



La répartition genrée des métiers

Sur les 35 cinémas qui emploient des personnes salariées :

Genre majoritaire dans les équipes en fonction des métiers (en nombre d'équipes)



Dans les cinémas, tous les métiers ne sont pas occupés par des personnes salariées. C'est pourquoi les totaux sont inférieurs à 35.

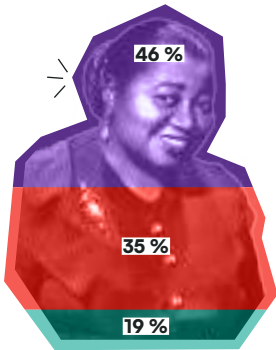
Cinéma · Sociétés de production

Les 26 structures ayant répondu au questionnaire emploient 66 personnes, dont 61 % de femmes, 38 % d'hommes et 1 % de personnes non-binaires.

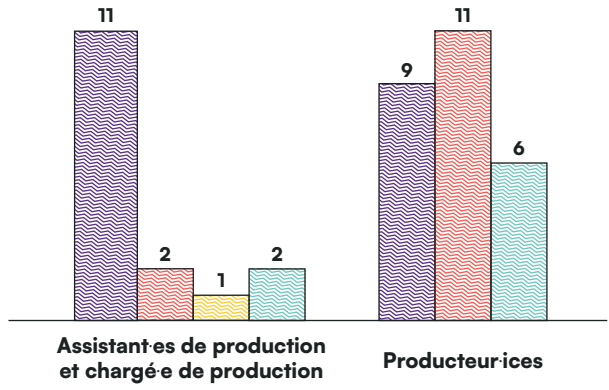


Les directions

Qui dirige la structure ?



La répartition genrée des métiers



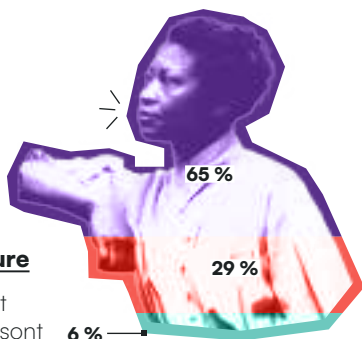
Les assistant·es et chargé·es de production sont en charge du suivi et de la gestion de la société, des contrats, ainsi que de la préparation des tournages. Il n'y en a pas dans toutes les sociétés de production. Les producteur·rices sont les chef·fes d'orchestre du projet, aussi bien sur le plan artistique que financier. Elles ou ils prennent les décisions stratégiques et engagent leur société.

Les 46 structures ayant répondu au questionnaire emploient 177 personnes¹⁹, dont 73 % sont des femmes, 26 % des hommes et 1 % des personnes non-binaires.



Les directions

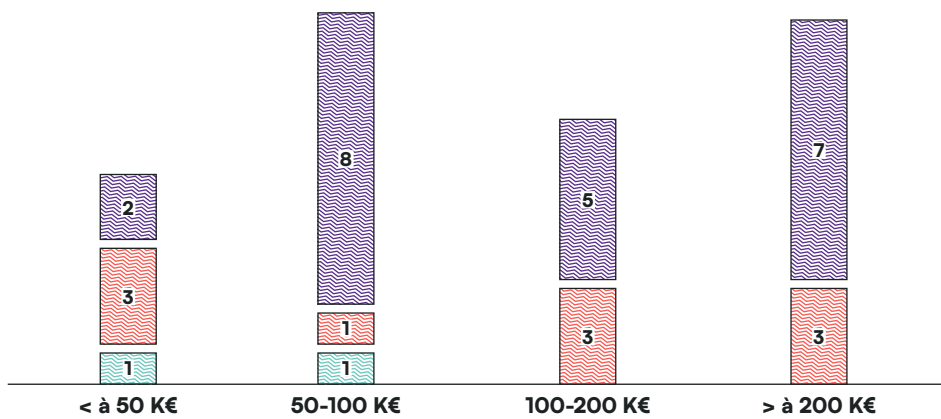
Sur les 34 structures dont la direction est salariée :



Direction en fonction du budget global de la structure



À noter : les 12 lieux dont la direction est bénévole ont tous des budgets inférieurs à 50 K€. Leurs directions sont assurées par 5 femmes, 4 équipes mixtes et 3 hommes.

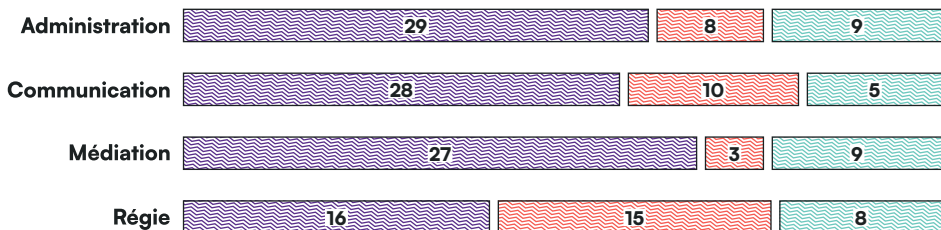


La répartition genrée des métiers

Sur 46 structures :

Genre majoritaire dans les équipes en fonction des métiers (en nombre d'équipes)

Tous les métiers ne sont pas représentés au sein de chaque structure et une personne peut exercer plusieurs fonctions.



¹⁹ Compté en équivalent temps plein (ETP).

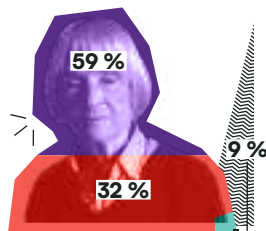
Les 23 musées ayant répondu au questionnaire emploient 241 personnes²⁰, dont 65 % de femmes et 35 % d'hommes.



Les directions

Qui dirige la structure ?

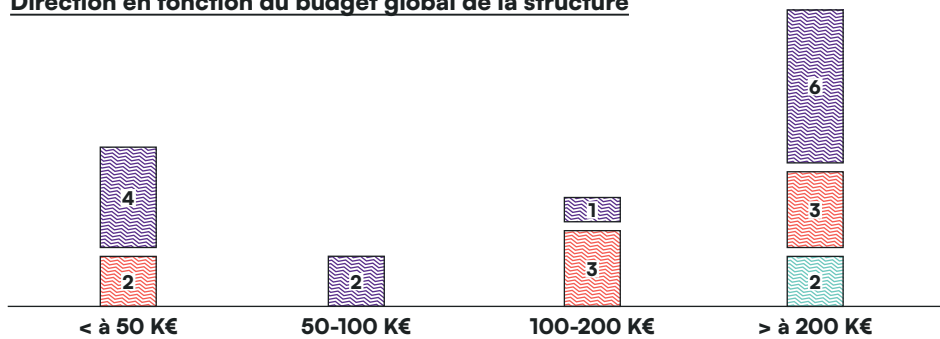
Sur les 22 structures dont la direction est salariée :



À titre de comparaison :

la part des femmes aux postes de direction des 22 musées nationaux et grands établissements recensés par l'observatoire du Ministère de la Culture en 2024 est de 36 %.

Direction en fonction du budget global de la structure

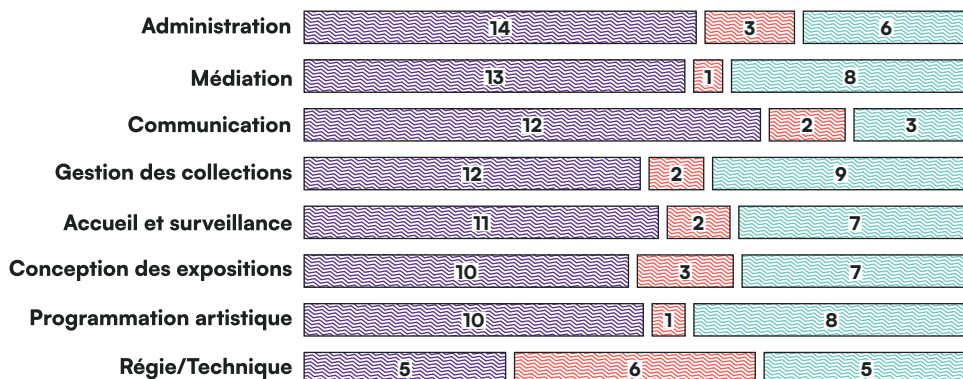


La répartition genrée des métiers

Sur 23 musées :

Genre majoritaire dans les équipes en fonction des métiers (en nombre d'équipes)

Tous les métiers ne sont pas représentés au sein de chaque structure et une personne peut exercer plusieurs fonctions.



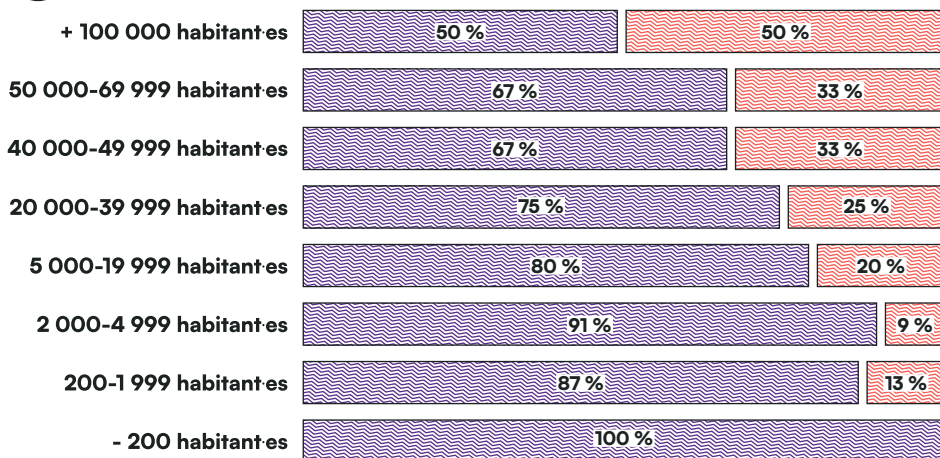
²⁰ Compté en équivalent temps plein (ETP).

Livre et lecture · Bibliothèques

Livre et lecture en Bretagne a rassemblé des données dont l'établissement dispose à l'heure actuelle (sans procéder à des questionnaires spécifiques), afin d'identifier les manques qui seront à prendre en compte dans son prochain état des lieux de la filière, notamment sur l'économie du livre.

Pour les bibliothèques, les données sont issues de l'enquête 2024 du ministère de la Culture, qui porte sur 2023. Sur les 934 bibliothèques municipales ayant répondu (sur 1001), 818 sont gérées par des femmes et 116 par des hommes. Mais plus la taille de la commune augmente, plus le nombre d'hommes à la direction augmente :

✓ Répartition genrée des directions en fonction de la taille de la commune



✓ Répartition genrée des directions par département

Dans les départements du Finistère, d'Ille-et-Vilaine et du Morbihan, les femmes occupent de **83 à 90 %** des postes de direction. Les Côtes-d'Armor se singularisent avec **54 %** des postes de direction occupés par des hommes.

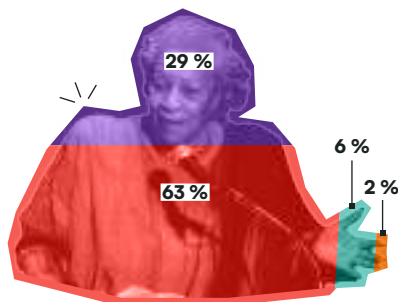
Livre et lecture · Maisons d'édition

Répartition des directions des 136 maisons d'éditions en Bretagne en 2024 :

Qui dirige les maisons d'édition ?

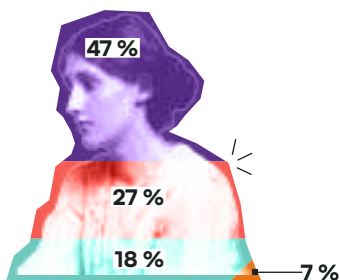
17 % des structures créées avant 2000 sont gérées par des femmes, alors que c'est le cas de 34 % de celles créées après 2000.

Femmes
 Hommes
 Équipe mixte
 Société

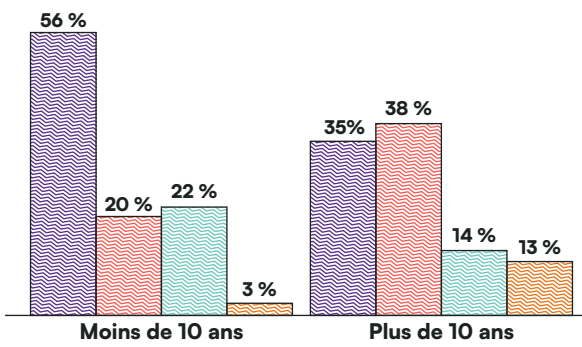


Qui dirige la librairie ?

Répartition en 2024 des dirigeant·es des 190 librairies indépendantes en Bretagne :



Les directions des librairies en 2024 en fonction de leur date de création

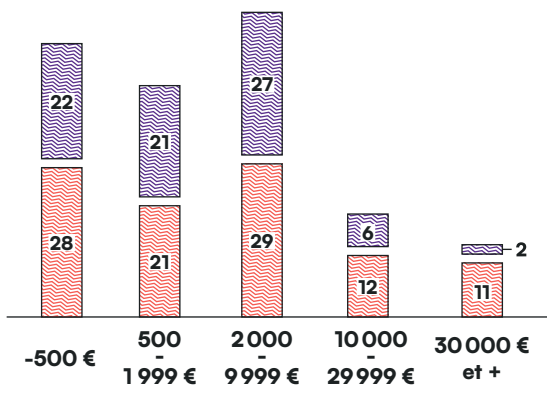


La grande part des femmes dirigeant des librairies qui ont été créées ou reprises il y a moins de 10 ans, en activité en 2024, pourrait signifier une féminisation des responsables ; pour confirmer la tendance, il faudrait pouvoir prendre en compte les librairies ayant cessé leur activité ou reprises durant la période.

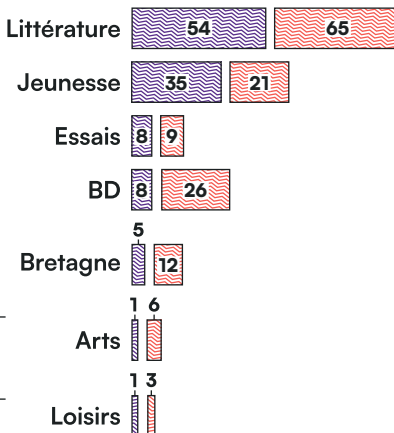
Livre et lecture · Auteur·ices

Livre et lecture en Bretagne recense (en 2024) 482 auteurs et 326 autrices. Une enquête sur le profil des auteurs et autrices de livres en Bretagne (pour l'état des lieux de la filière produit en 2023) menée en 2022 par Carine Ollivier (Master Sociologie de l'Université Rennes 2) fait ressortir quelques tendances : les autrices sont plus précaires que leurs confrères et majoritaires au rayon jeunesse, tandis qu'elles sont très minoritaires en BD.

Revenus annuels selon le genre²¹



Genre des auteur·ices selon le genre littéraire



²¹ Pour l'état des lieux 2023 de la filière.

Violences sexistes et sexuelles et autres discriminations

Les violences sexistes et sexuelles (VSS) ont une place structurelle dans notre société, et sont présentes dans toutes les sphères de cette dernière. Le constat des travaux de la commission d'enquête de l'Assemblée nationale sur le sujet en 2025 «est hélas sans appel : les violences morales, sexistes et sexuelles dans le monde de la culture sont systémiques, endémiques et persistantes»²².

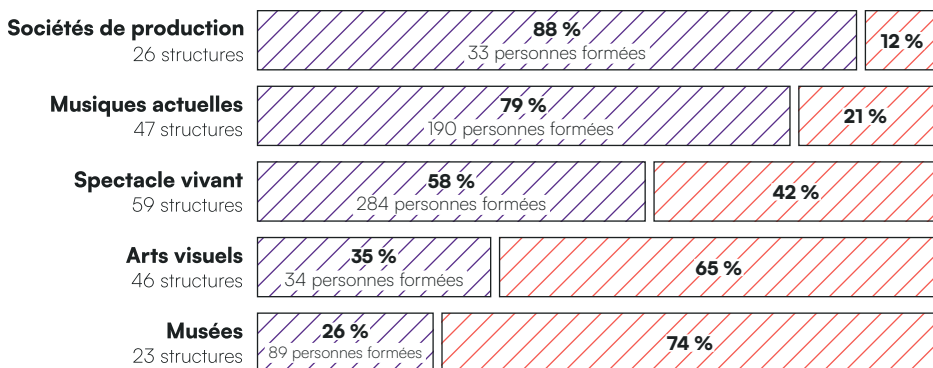
Les VSS participent grandement à l'élimination des femmes et des minorités de genre dans ce secteur. En effet, le vécu des violences amène à des carrières hachées, voire avortées, et rend plus compliquée l'accession à des postes de pouvoir. Les succèsifs #MeTooThéâtre et #MusicToo en ont été quelques-uns des révélateurs. Les outils pour prévenir et gérer les violences de toute nature sont nombreux : mise au point et application de protocoles, formation des salarié-es et bénévoles, affichage préventif. C'est à leur sujet que nous avons interrogé les structures.

Formations

Sur 201 structures agissant dans les domaines des arts visuels, du spectacle vivant, des musiques actuelles, du cinéma (sociétés de production) et des musées, **40 %** d'entre elles ne forment aucun-e salarié-e aux violences sexistes et sexuelles.

Part des structures ayant une ou des personnes permanentes formées

Oui ☒
Non ☐



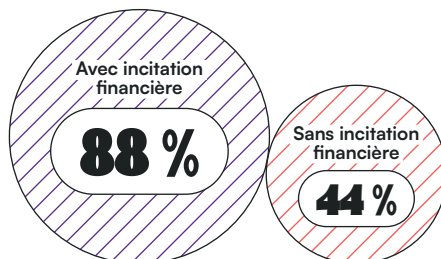
²² Rapport fait au nom de la Commission d'enquête relative aux violences commises dans les secteurs du cinéma, de l'audiovisuel, du spectacle vivant, de la mode et de la publicité, Assemblée Nationale, 2025.



À noter : on observe ici **l'influence de la contrainte**. En effet, le Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC) et le Centre national de la musique (CNM) ont conditionné l'attribution des subventions à l'obligation de formation.

Part des structures ayant formé du personnel en fonction des incitations financières

C'est le cas aussi pour les scènes labellisées du spectacle vivant qui sont 88 % (16 sur 18) à avoir formé du personnel, alors que ce n'est le cas que de 44 % (18 sur 41) des scènes non labellisées pour lesquelles il n'y a pas d'obligation.



Il est également important de mentionner la mise en place en 2019, par le CNC, du **bonus parité** : une bonification du soutien accordé aux films d'initiative française dont les principaux postes d'encadrement respectent la parité. Le passage de 1 % de films éligibles en 2019 à 16 % en 2023 **démontre que l'incitation financière constitue un levier d'action efficace.**

Actions de lutte



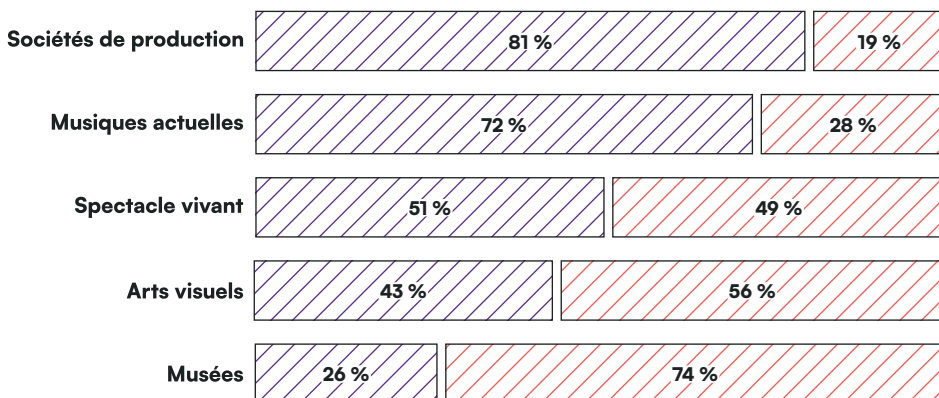
Outils de lutte contre les VSS

Part des structures ayant une personne référente VSS

Sur 201 structures, 45 % n'ont pas de personne référente VSS.

Oui

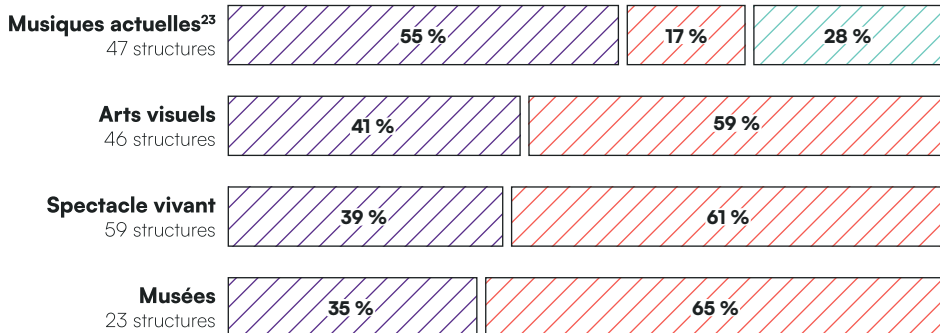
Non



Part des structures ayant un protocole interne ou une charte²³

Un peu plus de la moitié (53 %) des 175 structures agissant dans les domaines des musées, arts visuels, musiques actuelles et spectacle vivant n'ont ni protocole interne ni charte.

Oui ☐ Non ☐ En cours ☐

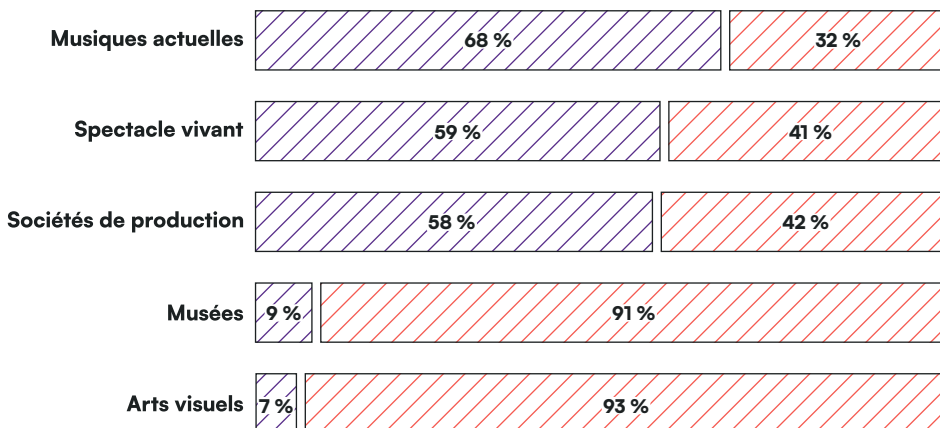


Autres actions mises en place pour lutter contre les VSS

Part des structures mettant en place d'autres actions pour lutter contre les VSS

Selon les secteurs, la mise en place d'autres actions est très variable. C'est l'affichage qui est largement plébiscité parmi ces actions. L'insertion de clauses dans les contrats et la mise en place de protocoles publics restent marginales et limitées aux secteurs des musiques actuelles, du spectacle vivant et de la production cinématographique.

Oui ☐ Non ☐



²³ La réponse « En cours » n'a été proposée qu'au secteur des musiques actuelles.

Autres discriminations

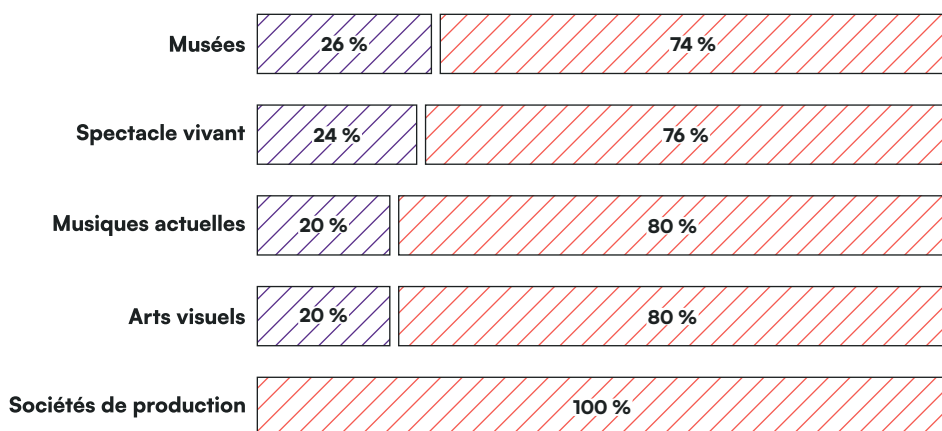
Le sexisme s'articule avec d'autres formes de discrimination comme le racisme, le validisme, les rapports de classe, etc. Nous avons souhaité savoir si ces problématiques étaient abordées par les structures.



Autres formations sur l'égalité ou la lutte contre les autres discriminations

À la question posée à toutes les structures sauf les salles de cinéma « *Des membres permanents de votre équipe ont-ils suivi d'autres formations ayant trait à l'égalité et la lutte contre les discriminations ? (racisme, validisme, âgisme, ...) Si oui, lesquelles ?* » 81 % ont répondu non.

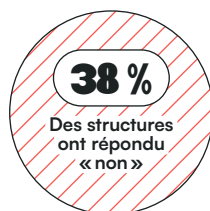
Oui ☐ Non ☒



Représentation de la diversité dans la programmation

Sur 226 structures

Aux questions « *Portez-vous une attention particulière à la diversité des représentations et des récits que vous programmez ?* » ou « *Est-ce que la représentation de la diversité de la société est un enjeu dans le choix des projets que vous soutenez/retenez ?* » :



Conclusion



Où en sommes-nous en 2025 ?

Tous les deux ans, depuis l'édition de son premier diagnostic en 2014, HF+ Bretagne recense les inégalités de genre dans le secteur culturel. La diffusion de ces données objectives a permis de rendre visibles les effets concrets du sexisme dans les arts et la culture et a contribué à déclencher une prise de conscience et un début de changement de pratiques. Cette sixième édition en montre quelques effets positifs en termes de visibilité, de moyens et de lutte contre les violences sexistes et sexuelles.

Cependant, nous sommes loin du compte.

En 2025, les spectacles, les concerts, les festivals de cinéma donnent encore à voir souvent une majorité de projets conçus par des hommes, même si les femmes et les personnes non-binaires gagnent en visibilité artistique depuis dix ans.

Dans le spectacle vivant pluridisciplinaire, les femmes ne sont responsables que de 34 % des spectacles programmés et ne représentent que 42 % des artistes sur scène.

En musiques actuelles, les groupes menés par des femmes ne comptent que pour 28 % des programmations ; 75 % des artistes sur scène sont des hommes. En 2025, la part des films réalisés par des femmes présentés dans les festivals en Bretagne n'est que de 37 % et celle des films primés, de 43 %. C'est seulement dans le secteur des arts visuels que les femmes ont pris une place plus importante, représentant 52 % des artistes représenté-es dans les expositions d'art.

Dans le secteur du livre et de la lecture, parmi les auteurices de livres, 60 % sont des hommes et — pour la manifestation observée ici — les personnes invitées sont des femmes pour 60 %. Enfin, dans les musées, la prise en compte de la question des inégalités de genre en est à ses débuts.

L'élan vers plus d'égalité semble freiné depuis deux ans, notamment dans le secteur du spectacle vivant, que nous analysons depuis 2014. En effet, on constate depuis 2022 une stagnation inquiétante de l'évolution, qui est bien visible dans les graphiques. Il est certain que faire changer les chiffres implique un travail constant pour élargir les réseaux, maintenir des objectifs, prendre des risques artistiques, voire politiques. Au moment où le secteur culturel est fragilisé par une crise économique sans précédent, ce sont les personnes minorisées qui subissent en premier les conséquences du ralentissement des efforts.

Du côté des moyens aussi, les hommes ont la part belle.

En spectacle vivant, le budget moyen consacré aux coproductions et résidences est de près de 74 000 € pour les projets d'hommes et d'un peu moins de 54 500 € pour les projets de femmes. Dans les musiques actuelles, le montant moyen du budget consacré à la programmation d'hommes est de près de 73 000 € alors que celui consacré aux femmes n'est que d'un peu plus de 30 000 €.

En cinéma, 36 % des aides distribuées par le FACCA sont dédiées à des projets réalisés par des femmes, contre 53 % pour des projets portés par des hommes et 10 % par des équipes mixtes. On observe une heureuse exception dans ce tableau, qui montre que les volontés payent : pour la première fois en 2025, les lieux d'arts visuels dédient plus de moyens aux femmes qu'aux hommes.

Enfin, les données de la lutte contre les violences sexistes et sexuelles (VSS) confirment l'efficacité de la contrainte réglementaire pour faire évoluer les pratiques. En effet, les financements publics des secteurs du cinéma, des musiques actuelles ou des salles de spectacle contrôlées par le Ministère de la Culture sont conditionnés à la mise en place d'outils. Ce sont donc principalement ces secteurs qui ont mis en place des formations et des protocoles contre les VSS.

Pour aller plus loin

Le cadre de cette enquête ne nous a pas permis d'observer les impacts des autres discriminations ou de multiplier les comparaisons avec la situation nationale. Mais grâce aux mobilisations, de plus en plus d'institutions produisent régulièrement des données genrées ou ethno-raciales. Il est donc enrichissant de compléter ces chiffres avec les observations régionales et nationales, généralistes ou organisées par secteurs d'activité. Nombre d'entre elles sont disponibles sur le site de HF+ Bretagne.

HF+ Bretagne ne se contente pas d'observer et d'analyser les inégalités : l'association conçoit et diffuse également des outils pour agir concrètement : pactes pour les musiques actuelles ou les arts visuels, fiches juridiques... Ces ressources [à retrouver sur notre site internet], pensées pour les professionnel·les de la culture, les collectivités et le grand public, permettent de sensibiliser, de questionner les pratiques et de mettre en œuvre des changements durables vers plus d'égalité dans les arts et la culture.

Notre héritage culturel a jusqu'ici été réduit au seul patrimoine, passant sous silence les apports essentiels des femmes et des personnes queer.

Le concept de **matrimoine** vise à réhabiliter et mettre en lumière les contributions significatives des femmes à notre héritage culturel, souvent négligées ou minimisées dans les récits historiques dominants. Le matrimoine est un héritage collectif, riche et **multiple**, construit par des femmes de tous horizons : célèbres ou anonymes, de toutes origines sociales et ethniques, de tous les milieux et de toutes les cultures.

HF+ Bretagne défend l'idée que toutes ces contributions méritent une reconnaissance équivalente et doivent être valorisées dans leur **singularité**, sans hiérarchie entre les différentes voix. Nous œuvrons à rendre visible ce matrimoine pluriel, souvent ignoré, et à construire une société où chaque contribution, qu'elle vienne de femmes racisées, queer, porteuses de handicap ou d'autres personnes minorisées, est entendue et célébrée.



Maria d'Apparecida (1926-2017)

Cantatrice brésilienne noire, exilée en France pour fuir le racisme de son pays. Elle fut la première femme noire à chanter à l'Opéra de Paris. Elle incarne une résistance artistique et politique.



Geneviève Asse (1923-2021)

Peintre française célèbre pour ses abstractions lumineuses et ses bleus profonds. Pionnière de l'art contemporain, son œuvre explore l'espace, la lumière et la méditation silencieuse.



Colette (1873-1954)

Romancière française, autrice de *Chéri*, *Gigi* et des *Claudine*. Actrice et journaliste, elle explora avec acuité les sentiments, la nature, la liberté du corps et du langage. Première femme élue à l'Académie Goncourt.



Sonia Delaunay (1885-1979)

Artiste franco-ukrainienne, pionnière de l'art abstrait et de l'orphisme, elle mêla peinture, textile et design, influençant la mode et l'art moderne avec ses couleurs vibrantes et formes géométriques.



Amélie Diéterle (1871-1941)

Comédienne et chanteuse lyrique emblématique de la Belle Époque. Figure majeure du théâtre et de l'opérette, elle illumina les scènes parisiennes jusqu'au début des Années folles.



Assia Djebar (1936-2015)

Écrivaine, historienne et cinéaste algérienne, première femme maghrébine à l'Académie française, elle donna voix aux femmes musulmanes et explora histoire coloniale, luttes d'indépendance et identités plurielles.



Marthe Fabris (1891-1923)

Artiste et chanteuse de spectacle des années 1910-1920, elle mêla chant, danse et théâtre avec intensité. Interprète remarquée dans *L'Arlésienne* (1922), elle incarne une figure libre et moderne du music-hall et du cinéma muet.



Hattie McDaniel (1895-1952)

Actrice, chanteuse et humoriste américaine, première Afro-Américaine à remporter un Oscar pour *Gone with the Wind*. Aussi pionnière de la radio, elle incarna des personnages puissants malgré le racisme.



Toni Morrison (1931-2019)

Écrivaine américaine, prix Nobel de littérature, elle explora l'identité noire, la mémoire et l'histoire à travers des romans puissants comme *Beloved* et *Song of Solomon*.



Madeleine Renaud (1900-1994)

Comédienne et sociétaire de la Comédie-Française, elle créa avec son mari une compagnie emblématique qui révolutionna la mise en scène en France.



Augusta Savage (1892-1962)

Sculptrice afro-américaine, figure majeure du Harlem Renaissance, elle créa des œuvres emblématiques comme *Gamin* et *The Harp*. Elle forma une génération d'artistes noires et milita pour l'égalité raciale dans les arts.



Nina Simone (1933-2003)

Pianiste, chanteuse et militante afro-américaine, elle mêla jazz, blues, gospel et musique classique pour porter une voix unique et engagée dans la lutte pour les droits civiques.



Big Mama Thornton (1926-1984)

Chanteuse afro-américaine de rock et blues, elle créa *Hound Dog*, plus tard popularisé par Elvis. Figure puissante et queer, elle imposa sa voix dans un milieu sexiste et raciste, marquant l'histoire de la musique.



Virginia Woolf (1882-1941)

Écrivaine britannique majeure du modernisme, pionnière du courant *stream of consciousness*. Elle marqua la littérature avec des œuvres comme *Mrs Dalloway* et *To the Lighthouse*.

Les partenaires de cette édition

Spectacle vivant



SUPERMAB

SUPERMAB est ouvert à toutes les composantes des musiques actuelles : salles, festivals, sociétés de production, artistes, bénévoles... Le réseau compte 98 adhérent·es en 2024, dont 61 structures (36 ont répondu). Le questionnaire était aussi ouvert aux structures de musiques actuelles de la région non adhérentes de SUPERMAB (11 ont répondu).



Bretagne en scène[s]

La fédération Bretagne en scène[s] est une association dont le but est de promouvoir au niveau local, départemental, régional et national toutes les formes d'expression artistique du spectacle vivant. En tissant des rencontres régulières entre les structures membres, la fédération permet de bâtir des projets communs et de soutenir les artistes régionaux en coordonnant des tournées et en favorisant leur promotion auprès des autres régions et du réseau Chaïnon.

Le réseau Bretagne en scène[s] regroupe actuellement 66 petites et moyennes salles de spectacles. 37 ont répondu au questionnaire.



Tamm Kreiz

Tamm-Kreiz fédère les acteur·ices du fest-noz et joue un rôle d'observatoire permanent.

Cinéma



Cinéphare

Cinéphare est un réseau de 47 salles de cinéma et d'associations de cinéphiles de Bretagne. Son objectif est de garantir la diversité du cinéma par l'aide à la diffusion de films d'art et essai, de recherche, de documentaires, de courts métrages et d'œuvres de répertoire. Cinéphare contribue ainsi à l'aménagement culturel du territoire par la mise en réseau des salles de petite et moyenne exploitation.

Sur 121 salles de cinéma en Bretagne interrogées au total, 42 ont répondu au questionnaire.



Films en Bretagne

Films en Bretagne réunit des sociétés de production et des professionnel·les du cinéma et de l'audiovisuel implanté·es en Bretagne



Bretagne Cinéma

Bretagne Cinéma est le service de la Région Bretagne qui réunit l'équipe de l'Accueil des Tournages et les personnes en charge du fonds d'aide à la création cinématographique et audiovisuelle.

Arts visuels



a.c.b — art contemporain en Bretagne

Créée en 2002, à l'initiative des principaux lieux d'art contemporain du territoire, l'association a.c.b ouvre son réseau depuis 2021, à l'ensemble des professionnel·les du secteur des arts visuels. Le réseau compte en 2025, 270 adhérent·es. L'association met en œuvre une démarche coopérative pour structurer, fédérer, accompagner, valoriser et représenter le secteur de l'art contemporain en région.

Sur 70 structures interrogées, 46 ont répondu au questionnaire.

Musées



Bretagne Musées

Les données ont été récoltées auprès des musées adhérant à l'association Bretagne Musées. Celle-ci fédère 36 musées bretons ayant reçu l'appellation « Musée de France²⁴ » et leurs professionnel·les. Ces musées abordent des thématiques diverses et variées : écomusées, musées de beaux-arts, musées de société, musées d'histoire et d'archéologie, musées liés aux patrimoines industriel ou maritime.

Sur 36 musées, 23 ont répondu au questionnaire.

Livre et lecture



Livre et lecture en Bretagne

Établissement public de coopération culturelle, Livre et lecture en Bretagne accompagne et complète les politiques publiques en faveur du livre et de la lecture portées par la DRAC Bretagne, la Région Bretagne, les quatre départements et Rennes Métropole. C'est un espace de ressources, d'accompagnement et d'expérimentation qui informe, conseille, valorise les acteurs et actrices de la chaîne du livre en Bretagne.

²⁴ Est considéré comme « Musée de France », au sens de la loi du 4 janvier 2002, « toute collection permanente composée de biens dont la conservation et la présentation revêtent un intérêt public et organisée en vue de la connaissance, de l'éducation et du plaisir du public » (Art. L. 410-1.).



Les inégalités de genre dans les arts et la culture concernent toute la société. Elles traversent les pratiques, les institutions et les représentations. Chacun·e, à son échelle, peut contribuer à faire évoluer les choses.

Soutenir HF+ Bretagne par votre adhésion, c'est :

- affirmer que l'égalité entre les genres est une priorité,
- renforcer la légitimité et l'indépendance de l'association,
- permettre la mise en œuvre d'actions de sensibilisation, de plaidoyer, de valorisation du matrimoine et de lutte contre les violences sexistes et sexuelles,
- contribuer à la diffusion d'une culture de l'égalité réelle dans le secteur artistique et culturel en Bretagne.

L'adhésion est **ouverte à tous·tes**, que vous soyez une personne individuelle, une compagnie ou une structure culturelle ! Elle représente notre premier soutien. Rendez-vous en ligne sur HelloAsso ou sur notre site internet, à prix libre à partir de 1 €.

Elle permet de rejoindre un réseau de personnes et de structures engagées, d'être informé·e des actualités de l'association, et de participer, si vous le souhaitez, aux groupes de travail et aux projets collectifs.

Adhérer, c'est prendre part à un mouvement commun : celui qui œuvre à rendre les arts et la culture plus justes, plus inclusifs et plus démocratiques.

Adhérez





Édition #6 - 2025

Direction de la publication : le Comité de pilotage du diagnostic de HF+ Bretagne, composé de salarié-es de l'association, de membres actives bénévoles et de partenaires issu-es des réseaux professionnels bretons : Lubna Beautemps, Antoine Brun, Fannie Campagna, Silvia Carboni, Laure Fonvieille, Noémie Fréhel, Éloïse Jolly, Sarah Karlikow, Juliette Lagny, Jordan Le Douget, Marie Parent, Célia Penfornis, Amélie Thouroude.

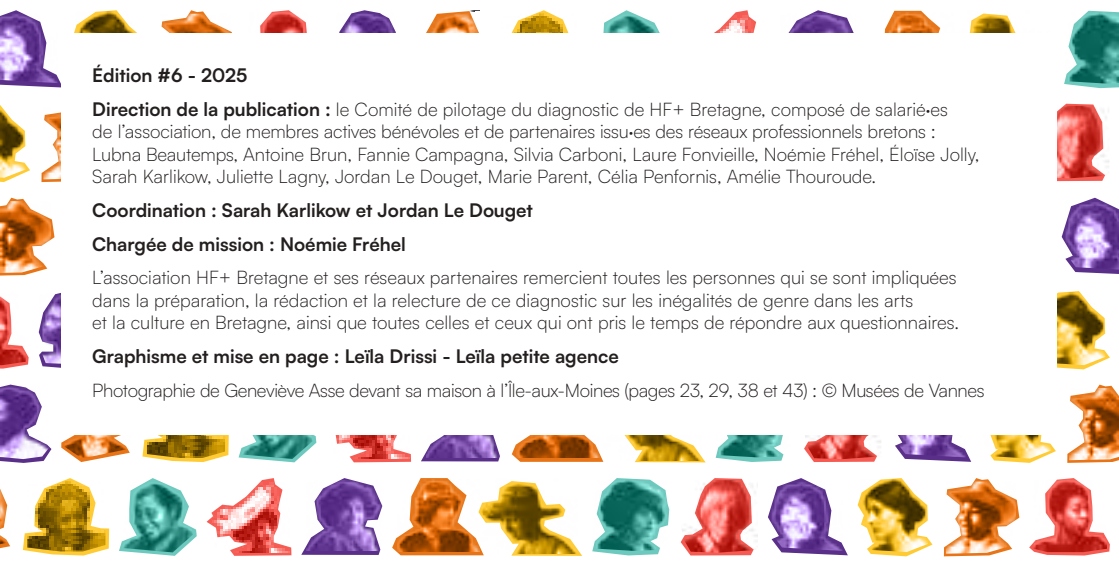
Coordination : Sarah Karlikow et Jordan Le Douget

Chargée de mission : Noémie Fréhel

L'association HF+ Bretagne et ses réseaux partenaires remercient toutes les personnes qui se sont impliquées dans la préparation, la rédaction et la lecture de ce diagnostic sur les inégalités de genre dans les arts et la culture en Bretagne, ainsi que toutes celles et ceux qui ont pris le temps de répondre aux questionnaires.

Graphisme et mise en page : Leïla Drissi - Leïla petite agence

Photographie de GenevièveASSE devant sa maison à l'Île-aux-Moines (pages 23, 29, 38 et 43) : © Musées de Vannes





Contactez-nous

HF+ Bretagne

Pour l'égalité entre les genres
dans les arts et la culture

Maison Héloïse
13 rue de Redon - 35000 Rennes
hfbretagne@gmail.com

09 87 50 76 17
www.hfplusbretagne.com



Côtes d'Armor
le Département



RENNES
Ville et Métropole

